

Élus

Dimanche 26 octobre à 15 heures, en la salle de la cathédrale, j'ai invité les élus du département (mais chacun peut venir) pour réfléchir sur le thème de la laïcité.

Le débat sera introduit par Monsieur Picq, un haut magistrat de la Cour des Comptes, professeur à Sciences Politiques, qui vient de publier un livre sur la question.

Pourquoi parler encore de la laïcité aujourd'hui ?

Parce que c'est une urgence !

La loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État n'emploie pas le mot de laïcité et, loin de rejeter les religions dans le domaine privé, organise leur présence dans le domaine public.

Aujourd'hui, au nom d'une fausse conception de la laïcité, il est souvent difficile d'exprimer sa foi en public. Le Conseil général refuse de continuer à payer un mi-temps au S. M. I. C. pour un aumônier d'hôpital... (alors que la loi impose au gouvernement de donner les moyens de la liberté religieuse).

Le résultat est que seuls s'expriment en matière religieuse ceux qui osent manifester politiquement... et quelquefois avec violence : le djihadiste de certains est l'explosion d'une recherche qui n'a pas le droit de s'exprimer.

Il faut rebâtir une laïcité qui respecte chacun dans ses recherches de l'essentiel. Le respect de l'opinion de l'autre concerne aussi le religieux ! Les frustrations sont dangereuses...

Mais la foi exige, quoi qu'il arrive, quelles que soient les circonstances, de garder le cap de la fraternité.

† Mgr Michel Dubost
Évêque d'Évry - Corbeil-Essonnes
le 20 octobre 2014